



DOSSIER D'INSCRIPTION

Dispositif « COUP DE POUCE »

1^{ère} demande

Renouvellement

(Date de la précédente demande :)

Nom :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse sur la commune :

.....

76210 Gruchet-le-Valasse

Éventuellement adresse étudiante :

.....

.....

Téléphone domicile :

Téléphone portable (obligatoire) :

Adresse mail (obligatoire) :

**Dossier à retourner complet par mail à ccas@gruchet-le-valasse.fr
ou sous forme papier à l'accueil de la Mairie, avant :**

Le 10 mai 2021 pour une instruction de la demande sur l'année étudiante 2020 – 2021

Retrait des dossiers en Mairie ou sur le site de la ville à partir du 26 avril 2021

N.B. : - Aucun dossier ne sera étudié après le 10 mai 2021

- Pour l'année étudiante 2021 – 2022, la session unique d'instruction aura lieu en octobre 2021 (dossiers à remplir entre le 01/09/21 et le 01/10/21).

Date de réception (à remplir par la Ville) :

*L'étudiant recevra un accusé de réception
par mail*

Date de validation (à remplir par la Ville) :

*En espérant que cette aide financière vous facilite la poursuite de vos études
et que la contrepartie réalisée au sein de la Commune soit pour vous une expérience positive.*



DOSSIER D'INSCRIPTION

Dispositif « COUP DE POUCE »

Cursus scolaire et universitaire

Date d'obtention du Baccalauréat : Série :

Études poursuivies les deux années précédentes :

2018-2019 :

2019-2020 :

Études suivies :

Établissement fréquenté – Année 2020-2021 :

.....

Lieu de

l'établissement :

.....

Diplôme préparé :

.....

1^{ère} année 2^e année 3^e année 4^e année 5^e année 6^e année

Durée du cursus :

Projet professionnel

(expliquer en une dizaine de lignes votre projet et vos perspectives professionnelles – uniquement pour les premières demandes ou à la suite d'une réorientation – ainsi que la motivation de votre inscription au dispositif)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOSSIER D'INSCRIPTION

Dispositif « COUP DE POUCE »

Actions citoyennes – Contrepartie

Pour bénéficier de cette aide financière, l'étudiant(e) s'engage à participer durant son année étudiante à une action auprès de la collectivité. Sera exempté(e) de cette contribution citoyenne, sur présentation d'une attestation, tout(e) jeune déjà engagé(e) bénévolement dans une association gruchetaine.

Vos disponibilités pour effectuer la contrepartie :

Week-end

Préciser :

Vacances scolaires : Zone A Zone B Zone C

En semaine (hors vacances scolaires) le :

Lundi matin

Jeudi matin

Lundi après-midi

Jeudi après-midi

Mardi matin

Vendredi matin

Mardi après-midi

Vendredi après-midi

Mercredi matin

Vendredi soir

Mercredi après-midi

Préciser si besoin :

Je suis bénévole dans une association gruchetaine et donc dispensé de contrepartie (fournir le justificatif).

Je suis titulaire du : BAFA CAP Petite Enfance

Dans le cadre de son contrat d'assurance, la commune de Gruchet-le Valasse couvre l'étudiant, pour l'ensemble des garanties souscrites, pendant toute la durée de sa collaboration. L'étudiant doit néanmoins être couvert par une assurance en responsabilité civile.

L'étudiant s'engage à respecter les règles de fonctionnement de la collectivité ainsi que la réglementation du domaine d'activité dans lequel il interviendra lors de sa contrepartie, notamment les règles de sécurité.

Pièces à fournir :

Diplôme ou relevé de notes du baccalauréat (première demande uniquement)

Carte d'étudiant ou certificat de scolarité ; certificat d'assiduité sur demande (en cours d'année)

RIB au nom de l'étudiant

Justificatif de domicile récent sur la commune (peut être au nom des parents, avec attestation d'hébergement)

Attestation d'assurance en responsabilité civile de l'étudiant

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent dossier.

Je m'engage à suivre assidûment mes cours et à fournir un certificat d'assiduité.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du dispositif « COUP DE POUCE » remis en même temps que ce formulaire. Je m'engage à respecter les termes de ma contrepartie, à prévenir la Commune en cas d'indisponibilité et à fournir tout document justifiant mon absence.

J'autorise Je n'autorise pas la Commune à utiliser des photos ou des vidéos qui pourraient être réalisées dans le cadre de ce dispositif et ce dans les conditions suivantes : elles ont vocation à n'être utilisées que sur les supports de communication de la Ville (magazine municipal, site internet, réseaux sociaux officiels, rapports de travail...) et éventuellement transmises à la presse locale / les photos ou vidéos ne sont jamais utilisées à des fins commerciales / Je peux à tout moment exercer un droit d'accès et de retrait (Loi Informatique et Libertés) auprès de : Mairie – Rue du Docteur Gernez – 76210 Gruchet-le-Valasse

Signature de l'étudiant(e) :